



LE PETIT JOURNAL

Année scolaire 2020-2021

$4 = 8$
 $\times 5 = 10$
 $\times 6 = 12$
 $\times 7 = 14$
 $2 \times 8 = 16$
 $2 \times 9 = 18$
 $2 \times 10 = 20$

$3 \times 4 = 12$
 $3 \times 5 = 15$
 $3 \times 6 = 18$
 $3 \times 7 = 21$
 $3 \times 8 = 24$
 $3 \times 9 = 27$
 $3 \times 10 = 30$

$4 \times 5 = 20$
 $4 \times 6 = 24$
 $4 \times 7 = 28$
 $4 \times 8 = 32$

$5 \times 6 = 30$
 $5 \times 7 = 35$
 $5 \times 8 = 40$
 $5 \times 9 = 45$
 $5 \times 10 = 50$

$6 \times 2 = 12$
 $6 \times 3 = 18$
 $6 \times 4 = 24$
 $6 \times 5 = 30$
 $6 \times 6 = 36$

$7 \times 2 = 14$
 $7 \times 3 = 21$
 $7 \times 4 = 28$
 $7 \times 5 = 35$
 $7 \times 6 = 42$

$9 \times 2 = 18$
 $9 \times 3 = 27$
 $9 \times 4 = 36$
 $9 \times 5 = 45$
 $9 \times 6 = 54$
 $7 = 63$

SOMMAIRE

Les tout-petits	pages 4 et 5
L'école maternelle	page 6
L'école élémentaire	pages 7 à 11
Le restaurant scolaire	pages 12 et 13
Le mercredi	pages 14 et 15
Culture, loisirs et sport	pages 16 à 23
Pendant les vacances	pages 24 et 25
Le calendrier 2020 - 2021	page 26
Contacts utiles	page 27



Pour vous accompagner durant l'année scolaire qui s'ouvre, la Ville de Vichy a réalisé son traditionnel «Petit journal». Dans ce fascicule complet, vous découvrirez des informations essentielles et des liens utiles pour vous aider à vivre, auprès de vos enfants, une année riche sur le plan scolaire et périscolaire.

Pouvoir suivre sa scolarité à Vichy, c'est une chance. Ici, tout est réuni pour que chaque enfant trouve des moyens adaptés afin de mener à bien son parcours d'élève, pour acquérir les fondamentaux qui lui serviront toute la vie et pour s'épanouir sur le plan personnel.

Les élus et la Ville de Vichy restent mobilisés toute l'année auprès des équipes pédagogiques, et à l'écoute des parents d'élèves, pour qu'ensemble nous perfectionnions notre engagement éducatif.

Si vous souhaitez faire remonter vos remarques ou si, plus simplement, vous ne trouvez pas dans ce guide complet les réponses à vos questions, le service des Affaires Scolaires se tient à votre disposition à l'Hôtel de ville (*espace au rez-de-chaussée*).

Vous pouvez aussi consulter le portail familles www.familles.vichy-communaute.fr depuis votre domicile. Vous y trouverez de nombreux services facilitant au quotidien la scolarité de vos enfants : préinscriptions, gestion des absences à la cantine, activités du mercredi, etc.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire 2020-2021 !

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté

Jean Almazan
Adjoint Délégué à l'Éducation, à la Jeunesse, aux Sports,
à la Politique de la ville et la prévention

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements
et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté

9 Place Charles-de-Gaulle
Tél. 04 70 96 57 12
ou sur le site
www.vichy-communaute.fr
familles.vichy-communaute.fr

- ◆ Le Multi-accueil «L'Îlot Câlin»
à Vichy - 21, rue d'Alsace
Tél. 04 70 96 57 20
- ◆ Le Multi-accueil
«Les Moussaillons»
à Vichy - boulevard du Maréchal
Franchet d'Esperey
Tél. 04 70 98 74 49

LES MULTI-ACCUEILS

pour les enfants jusqu'à 4 ans

- ◆ Le Multi-accueil des «Garêts»
à Vichy - 30, rue des Pâquerettes
Tél. 04 63 01 10 93
- ◆ Le Multi-accueil «Françoise Dolto»
à Cusset - 12, rue Wilson
Tél. 04 70 98 65 38
- ◆ Le Multi-accueil «Robert Debré»
à Bellerive - 12 bis esplanade
François Mitterrand
Tél. 04 70 32 49 70
- ◆ Le Multi-accueil «Le bout'en train»
à Saint-Germain-des-Fossés
rue des écoles
Tél. 04 70 32 48 45



LES ASSISTANTES MATERNELLES

Elles peuvent aussi accueillir les enfants scolarisés.

- ◆ Vous trouverez la liste des assistantes maternelles
auprès du **Conseil Départemental de l'Allier** (*Unité
Territoriale d'Action Sociale de Vichy, 71 allée des Ailes,
tél. 04 70 34 15 50*) ou sur le site www.mon-enfant.fr



- ◆ Relais d'assistantes maternelles
communautaire des Garêts
30 rue des Pâquerettes à Vichy
Tél. 04 63 01 10 12
- ◆ Relais d'assistantes maternelles de Bellerive
12 bis esplanade François Mitterrand
Tél. 04 70 90 99 78
- ◆ Relais d'assistantes maternelles
de Saint-Germain-des-Fossés
rue du Moulin Froid
Tél. 06 29 10 06 68

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

- ◆ Pour faciliter la vie quotidienne des familles actives, le
CCAS propose un service de garde d'enfants (à partir
de 3 ans) à la demande : ponctuel ou régulier, un ou
plusieurs jours par semaine, 24h sur 24 et 7 jours
sur 7. Ce service est encadré par des intervenants
expérimentés et spécialement formés à la prise en
charge des jeunes enfants.

Infos et tarifs auprès du CCAS de Vichy, 21 rue d'Alsace au
04 70 97 18 50 (service donnant droit à une aide de la CAF et
à des avantages fiscaux).

NOUVEAUTÉ

À partir du 1^{er} septembre 2020 pour répondre aux besoins des parents qui exercent une activité professionnelle, un accueil du soir sera mis en place jusqu'à 18h50.
L'accueil se déroulera dans l'école élémentaire la plus proche excepté pour la maternelle Lyautey où l'accueil se fera dans l'enceinte même de l'école.

Maternelle Alsace > Élémentaire Paul-Bert
Maternelle Beauséjour > Élémentaire Georges-Méchin
Maternelle La Colline > Élémentaire Jacques-Laurent
Maternelle Pierre-Coulon > Élémentaire Pierre-Coulon
Maternelle Sévigné-Lafaye > Élémentaire Sévigné-Lafaye

L'ACCUEIL LES JOURS DE CLASSE**À L'ÉCOLE MATERNELLE**

	7h30	8h45	11h45	13h45	16h	17h50	18h50
<i>Lundi, mardi, jeudi et vendredi</i>	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire	Accueil du soir	
<i>Mercredi</i>	Accueil périscolaire	Temps scolaire					

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise un accueil périscolaire le matin et le soir dans toutes les écoles publiques, encadré par le personnel municipal.

◆ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis de **7h30 à 8h45** et une collation (*compote, eau, gâteaux secs*) leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de **11h45 à 12h** et le mercredi jusqu'à **12h10** au plus tard.

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy propose également un service d'accueil de **16h à 17h50** dans l'ensemble des maternelles (*avec possibilité de récupérer les enfants à l'heure vous convenant le mieux dans ce créneau horaire*) puis jusqu'à 18h50 dans l'école élémentaire la plus proche (*excepté Lyautey*).

**L'ÉCOLE FERME À 19H !**

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy au **04 70 30 17 25** ou sur familles.vichy-communaute.fr

Combien ça coûte ?

(Barème CAF* selon les ressources)

- Pour les personnes domiciliées à Vichy, tarif minimum 0,21 € pour un accueil du matin et 0,32 € pour un accueil du soir
- Pour les personnes domiciliées hors de Vichy, tarif minimum 0,25 € pour un accueil du matin et 0,38 € pour un accueil du soir

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2020.

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

	7h30	8h30	11h30	13h30	15h45	17h15	17h50	18h50
<i>Lundi, mardi, jeudi et vendredi</i>	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Activités périscolaires	Accueil périscolaire	Accueil du soir	
<i>Mercredi</i>	Accueil périscolaire	Temps scolaire						

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise des services d'accueil dans toutes les écoles publiques.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE****◆ Le matin**

Les jours de classe, les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés de **7h30 à 8h30** et une collation (*compote, eau, gâteaux secs*) leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de **11h30 à 11h45** et le mercredi jusqu'à **12h10** au plus tard.

**L'ÉCOLE FERME À 19H !**

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy accueille les enfants de 15h45 à 18h50 au plus tard.

Trois options sont possibles :

- Sortie à 15h45 sous la responsabilité des parents.
- Inscription à l'aide aux **leçons et aux activités spécifiques** (*sport, culture, activités manuelles, activités autour du patrimoine thermal...*) qui ont lieu de 15h45 à 17h15. Vous ne pourrez récupérer votre enfant qu'à 17h15 et jusqu'à 17h50 au plus tard (*Fermeture de l'école à 18h*).

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace
Écoles de la Ville de Vichy
au 04 70 30 17 25
ou sur familles.vichy-communauté.fr

Combien ça coûte ?

(Barème CAF* selon les ressources)

- Pour les personnes domiciliées à Vichy, tarif minimum 0,21 € pour un accueil du matin et 0,34 € pour un accueil du soir
- Pour les personnes domiciliées hors de Vichy, tarif minimum 0,25 € pour un accueil du matin et 0,41 € pour un accueil du soir

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2020.

Ces activités périscolaires sont encadrées par des personnes qualifiées (*enseignants, animateurs ou intervenants extérieurs*)

- Inscription aux activités périscolaires et à l'accueil du soir (*possibilité de venir récupérer votre enfant jusqu'à 18h50*).

Une fiche d'inscription précisant les thématiques retenues et l'ensemble des activités proposées sera remise par l'école ou disponible à l'Espace Écoles de la mairie au début de chaque période scolaire.

Pour l'année scolaire 2020/2021, les activités périscolaires s'articuleront autour des thèmes suivants :

Période 1 (Septembre/Octobre) : sciences et expériences

Période 2 (Novembre/Décembre) : développer l'imaginaire

Période 3 (Janvier/Février) : accepter la différence

Période 4 (Mars/Avril) : les 4 éléments

Période 5 (Mai/Juin) : les arts du spectacle

Une explication plus précise de ces thématiques sera affichée devant les écoles courant septembre.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

www.ville-vichy.fr/cmj



Créé et concrétisé le 18 décembre 2018, le 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes composé de 28 enfants de CM1 et CM2 issus des 7 écoles primaires (*publiques et privées*) de Vichy va arriver au terme de sa 1^{ère} génération d'élus au bout des deux années prévues par le mandat.

Une **nouvelle élection de jeunes conseillers** sera donc programmée **courant octobre 2020**.

Au cours de ce premier mandat, les jeunes élus qui étaient répartis en 3 commissions différentes (*Écoles / Cadre de Vie / Loisirs*) avaient proposé divers projets qui n'ont, malheureusement, du fait de la crise sanitaire, pas pu tous se concrétiser. Ainsi, la journée «olympiades» ou encore la journée «fête de l'enfance» ont dû être annulées.

D'autres projets comme les journées «ramassage de déchets dans les quartiers» ont, en revanche, pu voir le jour, même si tous les quartiers n'ont pas pu en bénéficier.

Souhaitons que la prochaine génération d'élus aura le même engouement et la même motivation pour cette parenthèse politique et que les nouveaux projets présentés et votés pourront tous se concrétiser.

LE SPORT À L'ÉCOLE



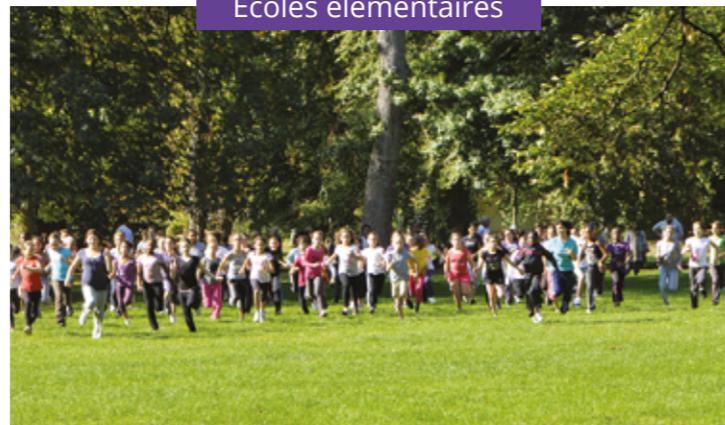
La Ville met à disposition de chaque école élémentaire de Vichy (*publique et privée*) des éducateurs sportifs afin d'assurer **2 heures d'enseignement d'éducation physique et sportive par semaine** dans chaque classe. Sont proposés des sports en salle et de plein air.

LES RENCONTRES SPORTIVES

Chaque année, les élèves des différents établissements se retrouvent le temps de **rencontres interscolaires** organisées par le Service des Sports.

- Cross des écoles,
- Rencontres de gymnastique,

d'autres activités seront proposées au cours de l'année.



LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

La Ville de Vichy, via le Conservatoire de Vichy Communauté, propose aux élèves des écoles élémentaires de Vichy de s'initier à la musique et au chant et de découvrir les instruments au sein de leur école. Deux professeurs Dumistes spécialement formés pour les interventions scolaires s'invitent régulièrement dans chaque établissement.

Par ailleurs, le dispositif **«orchestre à l'école»**, mis en place en 2008, est reconduit pour 2 ans en septembre 2020 et concerne toutes les écoles élémentaires (*publiques et privées*) de la ville. Les professeurs du conservatoire interviennent une heure et demie par semaine dans une classe de chaque établissement. Les enfants apprennent à jouer d'un instrument et forment un orchestre.

Une réalisation musicale sera proposée en 2022.



Cette année :

- ◆ **Cordes** (*violon, alto, violoncelle et contrebasse*) à l'école Paul-Bert
- ◆ **Cuivres** (*trompette, cor, trombone et tuba*) à l'école Jeanne d'Arc
- ◆ **Bois** (*flûte, hautbois, clarinette, basson et saxophone*) à l'école Georges-Méchin
- ◆ **Percussions** à l'école Jacques-Laurent
- ◆ **Chorale** dans les écoles Sévigné-Lafaye et Pierre-Coulon

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Retrouvez les menus proposés à vos enfants sur ville-vichy.fr/ecoles/cantine

Les enfants déjeunent à partir de 11h30 dans les écoles élémentaires et 11h45 dans les écoles maternelles. **Les repas sont livrés chaque jour par la société Elior** et réchauffés sur place.

Les menus, élaborés sous le contrôle de diététiciens, respectent l'équilibre alimentaire. Ils sont validés en réunion une fois par trimestre avec les représentants des parents d'élèves.

La Ville de Vichy a souhaité mettre fin à l'utilisation des barquettes en plastique et utilise, depuis le 1^{er} février 2020, des barquettes biodégradables. Les produits locaux seront fortement privilégiés cette année, **chaque repas comporte également des produits bio** ou sous **signe officiel de qualité (Label Rouge)**. De plus, des repas entièrement bio et végétariens sont proposés aux enfants.

♦ *Si votre enfant présente une allergie ou un problème médical, vous pouvez contacter le directeur de l'école afin d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI).*

Le travail sur le gaspillage alimentaire mis en place depuis quelques années sera poursuivi l'année prochaine.

Cette sensibilisation a pour objectif d'impliquer et d'informer l'ensemble des acteurs (*enfants, parents, agents de restauration*) sur la problématique du gaspillage alimentaire.

Il doit également servir de support au service des affaires scolaires pour trouver des solutions concrètes.

Les parents sont un élément essentiel de la démarche et peuvent également participer à ce travail :

- ♦ En étant force de proposition.
- ♦ En rendant chaque enfant acteur de la réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.
- ♦ En prévenant bien en amont (*lorsque cela est possible*) l'annulation des repas à la restauration scolaire.

Pour information, **3870** repas ont été commandés en trop pour l'année scolaire 2019 - 2020.

une nouvelle application est disponible pour consulter les menus et les allergènes bonapp.elior.com



Combien ça coûte ?

Tarifs :

3,20 € le repas pour les élèves domiciliés à Vichy

5,00 € le repas pour les élèves domiciliés hors de Vichy

6,00 € le repas commandé «Hors délai»

Règlement :

- par prélèvement automatique (*en fournissant un RIB à l'Espace Écoles*)

- en ligne sur www.ville-vichy.fr

- au Trésor Public (*rue du Bief à Cusset*) à réception de la facture

Trois possibilités pour réserver ou annuler vos repas :

- Sur le site familles.vichy-communaute.fr via votre compte personnel
- Sur le répondeur de la restauration scolaire au **04 70 30 55 90**
- Par mail à espace-famille@ville-vichy.fr

Les réservations occasionnelles ainsi que les annulations sont possibles selon le calendrier suivant :

JOUR DU REPAS	RÉSERVATION / ANNULATION
Lundi	jusqu'au jeudi précédent à 9h
Mardi	jusqu'au vendredi précédent à 9h
Jeudi	jusqu'au mardi précédent à 9h
Vendredi	jusqu'au mercredi précédent à 9h

Absences justifiées :

Une absence sera considérée comme justifiée et le repas défaturé lorsque l'annulation est faite dans les délais (*selon le calendrier ci-dessus*) ou, en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un justificatif médical.

Réservations exceptionnelles :

Une réservation pourra être acceptée exceptionnellement, en cas d'urgence, et dans la mesure des places disponibles après en avoir informé impérativement le service de restauration scolaire de l'Espace Écoles **avant 10h dernier délai le matin même**, au **04 70 30 55 90**.

Ce repas sera facturé au tarif «Hors délai» à 6€.

LE MERCREDI

La Ville de Vichy propose un large choix d'activités éducatives, culturelles, artistiques et sportives aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Vichy (*publiques et privées*) et/ou domiciliés à Vichy.

ACCUEIL DE LOISIRS À L'ÉCOLE SÉVIGNÉ-LAFAYE

Depuis janvier 2020, le Centre de Loisirs* de l'école Sévigné-Lafaye accueille les enfants des écoles maternelles et des écoles élémentaires, la capacité d'accueil a augmenté.

* Inscription en ligne depuis votre espace famille, l'inscription est définitive seulement après règlement de votre facture.

◆ Les maternelles

13 rue Neuve - Pour les 3 / 6 ans

32 places

◆ Les élémentaires

15 rue Neuve - du CP au CM2

49 places

Le Centre de Loisirs est ouvert les mercredis du 9 septembre 2020 au 30 juin 2021 inclus, (*uniquement pendant les périodes scolaires*) de 13h30 à 18h50 avec un service de restauration possible pour les enfants scolarisés le matin (*ramassage en bus à partir de 11h30 dans les écoles*).

Différentes thématiques d'animation sont proposées durant l'année scolaire.

Des activités de loisirs variées sont proposées : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques.



Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Le mercredi, combien ça coûte ? (*Centres de loisirs des Garêts et de l'école Sévigné-Lafaye*)

En fonction des ressources* (*sur la base de l'avis d'imposition des parents*) :

- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 1,27 € à 10,08 € (+ *repas* : 3,20 €)
- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1,52 € à 12,10 € (+ *repas* : 5 €)

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2020.



◆ Au Centre Social René-Barjavel

Boulevard Franchet d'Esperey - De 3 à 14 ans

L'accueil de loisirs pour les 3-10 ans est ouvert les mercredis de 13h30 à 18h et propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Pour les 11-14 ans, des activités de soutien scolaire, éducatives, culturelles et sportives sont proposées aux jeunes résidant dans le quartier «les Ailes - Port de Charmeil» ou scolarisés au Collège Jules Ferry.

Inscriptions par sessions de mercredis (*Le tarif est de 10 € à l'année*).

Renseignements et inscriptions :

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Tél. 04 70 30 43 20

Combien ça coûte ?

En fonction des ressources : tarif minimum 0,76 € par enfant et par ½ journée (*dégressivité selon le nombre d'enfants*). Tarification valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

• Pièces à fournir :

N° d'allocataire CAF, justificatif de domicile, avis d'imposition sur le revenu (*n-1*), livret de famille, attestation d'assurance responsabilité civile et carnet de santé de l'enfant.

Le Centre accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des «Ailes - Port de Charmeil», et, dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

La Ville de Vichy et ses différents services Centre Culturel, Médiathèque, Conservatoire Artistique de Vichy Communauté, Opéra de Vichy, Espaces Verts, Clubs sportifs- proposent aux enseignants des activités culturelles et des animations pédagogiques pour leurs élèves. Les enfants participent aussi aux grands événements de la ville (Festival Portrait(s), Fêtes Napoléon III, Exposition «Il était une fois, la Reine des Villes d'Eaux»)

GALERIES DU CENTRE CULTUREL DE VICHY

EXPOSITION JEUNE PUBLIC

Vichy Culture présente en partenariat avec la galerie Huberty & Breyné

«RAHAN»

Une exposition autour de la bande dessinée du héros venu de la préhistoire, d'après les planches d'André Chéret.

DU 12 DÉCEMBRE 2020 AU 7 FÉVRIER 2021

◆ Visites et ateliers scolaires :
sur rendez-vous au 04 70 30 55 73

◆ Visites libres et ateliers permanents
tout public de 14h à 18h

Temps scolaire : mercredi, samedi et dimanche

Pendant les vacances : du mardi au jeudi, samedi et dimanche

Vichy Culture vous informe que les ateliers ne seront maintenus que si les conditions sanitaires en lien avec le COVID-19 le permettent.



DU 9 AU 21 NOVEMBRE 2020 - FESTIVAL TINTAMARRE 12^e ÉDITION

Organisé par Vichy Culture et l'Association Musiques Vivantes



◆ Mercredi 11 novembre à 11h - Marionnettes et théâtre d'objets

Si loin, si haut !

Interprété par la compagnie Rouge les anges - Salle Dany (CCV) - À partir de 3 ans - Durée : 40 mn

◆ Mercredi 11 novembre à 17h - Contes / Théâtre / Vidéo

3 Histoires comme ça

Interprété par la compagnie Chamboule touthéâtre - Salle Caillois (CCV) - À partir de 5 ans - Durée : 45 mn

◆ Vendredi 13 novembre à 19h - Conte en quatuor

La bête et la belle

- Une création de la Chambre bleue
une co-production de l'association Musiques Vivantes et une participation du Conservatoire Artistique de Vichy Communauté - Théâtre (CCV) - À partir de 6 ans - Durée : 60 mn



◆ Dimanche 15 novembre à 16h - Cirque et clowns

Trois clowns

Interprété par la compagnie les Bleus de travail
Théâtre (CCV) - Spectacle tout public à partir de 6 ans - Durée : 75 mn

◆ Samedi 21 novembre à 20h - Danse Hip Hop

Sur le fil

Interprété par la Compagnie Pyramid
Opéra - Spectacle tout public à partir de 7 ans - Durée : 60 mn

Dans le cadre de sa programmation Jeune Public, Vichy Culture garde en exclusivité des places de choix aux écoles de Vichy. Cependant, les conditions sanitaires peuvent modifier les modalités habituelles de participation des enfants scolarisés.

LA MÉDIATHÈQUE VALÉRY-LARBAUD

La médiathèque offre, dans son espace jeunesse, des univers imaginés pour tous les enfants avec albums, romans, contes, BD, mangas, documentaires, langues étrangères, revues, DVD, CD, jeux vidéo, puzzles, jeux de société.

Les enfants peuvent lire, écouter de la musique, jouer à des jeux de société, en famille ou entre copains, accéder à Internet... Ils peuvent aussi emprunter des documents pour prolonger ce moment à la maison.

La médiathèque est gratuite pour les enfants vichyssois. Chaque année, des animations et spectacles sont organisés.

Tout au long de l'année, la médiathèque reçoit les élèves des écoles de Vichy pour des animations, des lectures et la découverte de la médiathèque.

- ◆ Animations à thèmes pour les classes maternelles avec des albums, des contes, de l'écoute musicale...
- ◆ Visites thématiques pour les classes élémentaires avec présentation de romans, documentaires, contes, CD, DVD et découverte du patrimoine de Vichy.

Toutes les animations sont gratuites et sur réservation.



ANIMATIONS, SPECTACLES ET ATELIERS, LES PREMIÈRES DATES :

- ◆ Pour les moins de 3 ans :

«*Les 10h des Bébé lecteurs*»

Un mercredi et un samedi par mois

Samedi 19 septembre, mercredi 23 septembre
mercredi 14 octobre, samedi 17 octobre
samedi 14 novembre, mercredi 25 novembre
et mercredi 16 décembre

- ◆ Pour les 4-6 ans :

«*Raconte-moi une histoire*»

Un samedi par mois

Samedi 12 septembre, samedi 10 octobre,
samedi 7 novembre et samedi 5 décembre

- ◆ Durant les vacances de la Toussaint

«*Ateliers de loisirs créatifs*»

Du mardi 20 octobre au samedi 31 octobre

- ◆ Ateliers jeux de société

«*On se fait une partie ?*»

Samedi 19 septembre, samedi 31 octobre
et samedi 21 novembre

- ◆ Pour les 5-10 ans, un samedi par mois

«*Ateliers philo*»

Samedi 3 octobre, **NOUVEAU !**
samedi 28 novembre et samedi 12 décembre

- ◆ Ateliers théâtre

À partir de 8 ans

Dimanche 4 octobre

- ◆ Spectacle

«*J'ai traversé l'Arbre sans fin*»

Sur réservation au 04 70 58 42 63

Par la compagnie Ubürik

Dimanche 6 décembre, dès 5 ans

- ◆ À partir de 4 ans

«*La médiathèque fait son cinéma*»

Samedi 19 décembre

- ◆ Ateliers jeux vidéo

Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h



Renseignements sur mediatheques.vichy-communaute.fr et sur www.facebook.com/mediathequeVichy

ou à la médiathèque - 106-110, rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 58 42 50

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h - mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h

Le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h à 18h.

LE CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Le Conservatoire de Vichy Communauté classé par le Ministère de la Culture est né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des écoles de musique de Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Il compte quelques 1200 élèves et propose l'apprentissage de 30 disciplines encadrées par 60 professeurs. Formation musicale, chant, percussions, batterie, piano, orgue, clavecin, guitare électrique, guitare basse, violon, violon traditionnel, alto, violoncelle, contrebasse, cor, trombone, trompette, tuba, saxophone, flûte traversière, basson, hautbois, clarinette, cornemuse, flûte traversière, flûte à bec, harpe, traverso, accordéon.

NOUVEAUTÉ : l'apprentissage de la vielle à roue est proposé dès le mois de septembre 2020.

Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, en fin d'après-midi ainsi que les mercredis et samedis.

Divers ensembles et ateliers sont également proposés : chorales enfants ou adultes, art lyrique, atelier jazz vocal, et atelier «musiques improvisées», orchestres à cordes et à vent...

Les inscriptions sont ouvertes (*jusqu'au 31 juillet 2020*) puis reprendront le 31 août 2020.

Reprise des cours le 14 septembre 2020

Renseignements : www.vichy-communauté.fr/CONSERVATOIRE



L'OPÉRA DE VICHY

Dans le cadre de la Saison 2020 - 2021

- ◆ L'Opéra de Vichy propose aux classes, en relation avec le Musée de l'Opéra de Vichy, une visite guidée de la salle de l'Opéra, monument classé et seule salle de style Art Nouveau en France.
- ◆ Il propose également des tarifs préférentiels pour les moins de 26 ans tout au long de la saison.

Visites de la salle au 04 70 30 50 44
ou c.gresillon@ville-vichy.fr

Site internet : www.opera-vichy.com



Écoles maternelles et élémentaires



LES ESPACES VERTS

Écoles maternelles et élémentaires



Le service des Espaces Verts propose aux écoles de Vichy **des visites des Parcs d'Allier** (*découverte botanique ou historique*), du **Centre de production horticole** (*production et stockage des plantes, techniques horticoles...*) ainsi que **des animations** (*ateliers semis, repiquage, rempotage, participation aux plantations...*).

◆ Un petit jardin au Centre Horticole

Pour permettre aux enfants d'approfondir leur apprentissage du jardin et de récolter leurs propres légumes, le service des Espaces Verts met désormais à la disposition des écoles un petit lopin de terre, au Centre de production horticole.

◆ Un micro-jardin mobile pour chaque école

Les enfants des écoles pourront s'initier à l'horticulture à travers la réalisation de micro-jardins (*dans les pallox, grandes caisses en bois remplies de terre*).

Ces micro-jardins, ayant l'avantage d'être mobiles, pourront être installés dans les quartiers respectifs des écoles pour que les élèves, leurs parents et les riverains en profitent jusqu'à l'automne dans le cadre des activités de jardinage participatif.

Contact : 04 70 30 18 72
espaces-verts.ville-vichy.fr

LES CLUBS SPORTIFS ET ATELIERS CULTURELS

Sports nautiques, sports de combat, sports collectifs, danse, théâtre, arts plastiques...
Inscrivez vos enfants dans les très nombreux clubs sportifs et associations culturelles de la ville.
Ils proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge en dehors du temps scolaire.

Retrouvez toutes les coordonnées des clubs et associations sur

www.ville-vichy.fr/associations

ou en téléphonant au Service des sports au
04 70 59 51 11



LE CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

L'accueil de loisirs pour les 3-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires (*sauf vacances de Noël*) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (*inscription à la demi-journée*).

Il propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Le Centre Social René-Barjavel accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des "Ailes - Port-de-Charmeil" et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.



Renseignements et inscriptions
Centre Social René-Barjavel
Bd Franchet d'Esperey - Quartier des Ailes
Tél. 04 70 30 43 20
(Tarifs et modalités d'inscription voir page 15)

ville-vichy.fr/centre-social-rene-barjavel
facebook.com/CentreSocialReneBarjavel



LES ACCUEILS DE LOISIRS

◆ **Les Garêts** à Vichy (3 à 11 ans)
30 rue des Pâquerettes - Tél. 04 63 01 10 93

◆ **Le Parc du Soleil** à Vichy (7 à 11 ans)
Ouvert en juillet et août uniquement
Avenue de France, Parc des Bourins
Tél. 04 70 32 32 84

◆ **La Maison de l'Enfance**
à Bellerive-sur-Allier (3 à 6 ans)
12 bis Esplanade François Mitterrand
(à côté de la Mairie) - Tél. 04 70 96 57 04

◆ **Le Petit Prince**
à Bellerive-sur-Allier (10 à 17 ans)
Ouvert en juillet et août uniquement
19 rue du Stade - Tél. 04 70 32 02 37

◆ **Turgis** à Cusset (3 à 11 ans)
Route de Chassignol - Tél. 04 70 98 17 83

◆ **À Vendat** (3 à 11 ans)
Ouvert pendant le mois de juillet uniquement
3 rue des Landes - Tél. 06 45 98 78 12

◆ **À Saint-Germain-des-Fossés** (3 à 11 ans)
Rue du Moulin Froid - Tél. 04 70 58 19 62



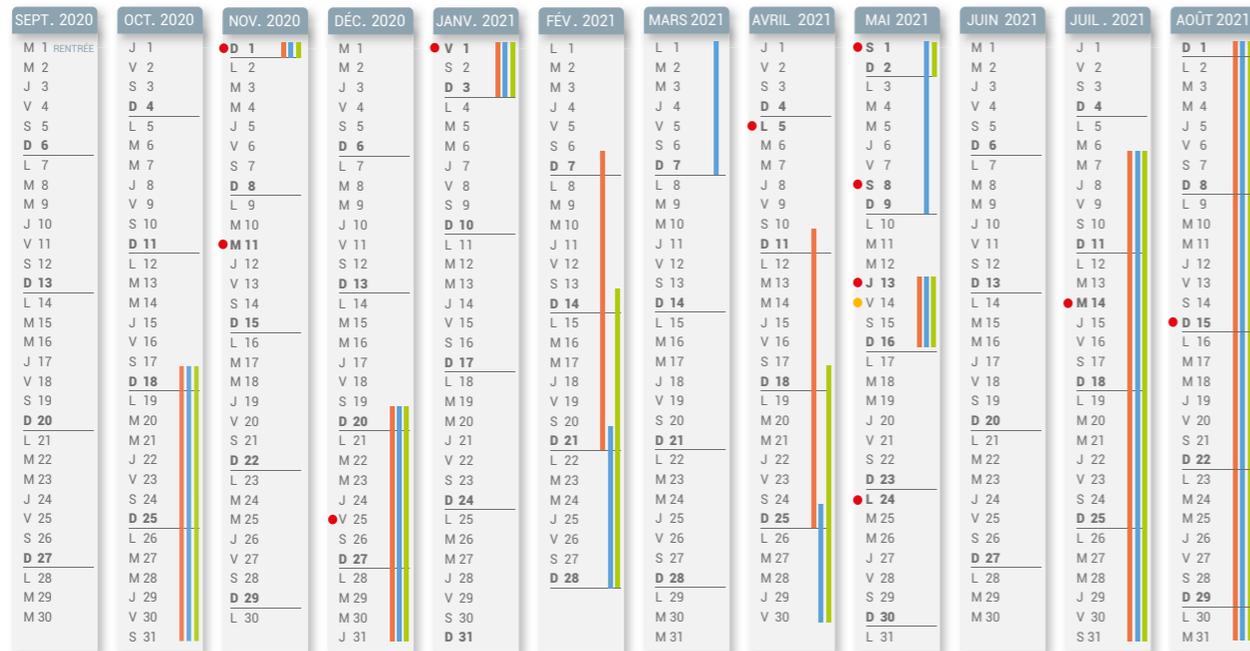
Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Familiales
de Vichy Communauté

9 Place Charles-de-Gaulle
sur le site www.vichy-communaute.fr
Tél. 04 70 96 57 12

Tarif : fixé sur une base journalière, en fonction
des ressources des parents (*selon le barème de la
Caisse d'Allocations Familiales*).

CALENDRIER 2020 - 2021

zone A	zone B	zone C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 14 mai 2021 et le samedi 15 mai 2021.

● Jours fériés
● Fermeture exceptionnelle de l'Espace Écoles

© Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - Novembre 2019
Direction de la Communication de la Ville de Vichy - Photos : epictura.fr, Laurence Plancke, Cédric Carmé, Antony Loiseau, Romain Carré
Centre René-Barjavel, DR - Illustration : Cheud - Impression : BRUN

CONTACTS UTILES

MAIRIE DE VICHY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY
Cedex Tél. 04 70 30 17 17

ESPACE ÉCOLES - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (*Rez-de-chaussée de la Mairie de Vichy*)

- Inscriptions scolaires, accueils périscolaires, aide aux leçons et accueil du mercredi
Tél. 04 70 30 17 25 - espace-famille@ville-vichy.fr
- Restauration scolaire - Tél. 04 70 30 55 90

SERVICE DES SPORTS

Pour tout renseignement concernant les clubs sportifs, vous pouvez contacter le service des Sports au 04 70 59 51 11

CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

Tél. 04 70 30 43 20

CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Avenue de la Liberté - 03300 CUSSET
Tél. 04 63 64 71 90

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE VICHY ET LEUR DIRECTEUR

- ◆ **Alsace**, M. Olivier BARDET
Rue d'Alsace - Tél. 04 70 98 32 18
- ◆ **Beauséjour**, Mme Anaïs POL
30 rue de Reims - Tél. 04 70 98 80 08
- ◆ **La Colline**, M. Dominique AVELINE
Avenue de Gérardmer - Tél. 04 70 98 67 99

- ◆ **Lyautey**, Mme Suzie DELAYRE
13 rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 32 34 31
- ◆ **Pierre-Coulon**, Mme Sylvaine ÉBELY
184-186 Avenue Thermale - Tél. 04 70 98 77 76
- ◆ **Sévigné-Lafaye**, Mme Marie-Line MORET
13 rue Neuve - Tél. 04 70 30 17 09

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE VICHY ET LEUR DIRECTEUR

- ◆ **Georges-Méchin**, Mme Ghislaine CHAZEAU
12-16 rue de Soissons - Tél. 04 70 98 57 20
- ◆ **Jacques-Laurent**, Mme Anne LOREAU
5 et 7 rue des Saules - Tél. 04 70 98 69 91
- ◆ **Paul-Bert**, Mme Corinne MICAUD
24 rue Paul Bert - Tél. 04 70 98 51 57
- ◆ **Pierre-Coulon**, Mme Fabienne TODER
Allée des Ailes - Tél. 04 70 98 45 24
- ◆ **Sévigné-Lafaye**, Mme Florence VIAL
15 rue Neuve - Tél. 04 70 30 55 61

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES DE VICHY

- ◆ **Jeanne d'Arc**, Mme Brigitte ARGUEL
BP 2317 - 12-16 rue du Maréchal Joffre
 - ◆ **Annexe Notre-Dame de Lourdes**
50 rue Jean Jaurès
- Pour tous les renseignements concernant l'accueil, l'aide aux leçons, le restaurant scolaire contactez le 04 70 98 50 60

Mon ESPACE FAMILLES

en ligne

- **Prise de rendez-vous** pour la pré-inscription en crèche (accueils réguliers)
- **Inscriptions** à l'école, à l'accueil du mercredi, du périscolaire
- **Réservations ou annulations** pour la restauration scolaire
- **Inscriptions** dans les accueils de loisirs, les crèches, le Pass'sport (accueils occasionnels)
- **Inscriptions** au Conservatoire de Vichy Communauté

FAMILLES.VICHY-COMMUNAUTE.FR

Également accessible depuis
les sites internet des collectivités

VICHY
CUSSET
BELLERIVE

